



Ecole
Supérieure
Art
Avignon

École supérieure d'art d'Avignon
500 chemin de Baigne-Pieds
84000 Avignon
Tel : 04 90 27 04 23

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 MAI 2023

Délibération n°8 Budget supplémentaire 2023

Conformément aux délibérations du Conseil d'administration du 12 mai 2023 approuvant le compte administratif et le compte de gestion de l'école d'art, il convient aujourd'hui de procéder à l'affectation des excédents de la section de fonctionnement et de la section d'investissement au travers d'un budget supplémentaire.

Le budget supplémentaire a pour objectif, essentiellement, de reprendre les résultats budgétaires de l'exercice précédent et de corriger en cours d'année les prévisions du budget primitif.

Le compte administratif 2022 fait apparaître un excédent de fonctionnement de **335 236.48€** et un solde d'exécution de la section d'investissement de **152 869.32€** affectés au compte 001 en recettes d'investissement.

La délibération d'affectation du résultat a été adoptée en séance du Conseil d'Administration.

L'excédent de fonctionnement est ainsi affecté :
- 002 résultat de fonctionnement reporté : **315 236.48€**
-1068 dépenses d'investissement : **20 000€**

Le solde d'exécution positif de **152 869.32€** de la section d'investissement a été affecté au compte 001 en recettes d'investissement.

En section d'investissement, le solde d'exécution positif est dans ce cadre employé en premier lieu pour financer le solde des restes à réaliser de la section d'investissement.

Le budget supplémentaire soumis au vote du Conseil d'administration se présente ainsi :

A. SECTION DE FONCTIONNEMENT :**1. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :**

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	288 760,00	0,00	228 000,00	0,00	517 760,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	1 481 806,00	0,00	140 236,48	0,00	1 602 042,48
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	39 150,00	0,00	15 000,00	0,00	54 150,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'étus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 790 706,00	0,00	383 236,48	0,00	2 173 942,48
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
68	Octations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 791 206,00	0,00	383 236,48	0,00	2 174 442,48

029	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	35 000,00		0,00	0,00	35 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		35 000,00		0,00	0,00	35 000,00

TOTAL	1 826 206,00	0,00	383 236,48	0,00	2 209 442,48
+					
0 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					
0,00					
=					
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					
2 209 442,48					

Les dépenses de fonctionnement ont été ajustées en fonction de l'analyse des 3 derniers réalisés de l'ESAA et du taux de réalisation de la dépense lors du 1^{er} trimestre 2023 et en fonction des projets de recrutement 2023.

Le calendrier pédagogique pour le second semestre 2023 a été prévu comme suit :

DATES CLEFS ESAA CYCLE 2023-2024 :

MOIS	DATE	ACTIVITÉS – DIPLOMES ESAA	PERSONNELS MOBILISÉS
MAI 2023	2 mai au 5 mai 11 et 12 mai 15 au 17 mai 30 mai 23 et 24 mai	Auditions des candidats CONCOURS DNSEP blancs Création Semaine de la recherche DNSEP blancs CR Bilan L3 Création et diplô mabilité	Présence des enseignants et pôle pédagogique Présence des enseignants des ARC Présence des enseignants et Salma Ghezal Présence des enseignants et coordinateur de l'année
JUIN 2023	5 au 6 juin 5 au 9 juin 26 au 29 juin 26 au 29 juin 21 au 22 juin 29 juin 30 juin	Bilan L3 CR et diplô mabilité Organisation DNSEP Création et CR Organisation DNA Création et CR Bilan des L1 Bilan L2 Création Bilan L2 CR Harmonisation	Présence des enseignants et coordinateur de l'année Présence des membres du jury + enseignants et pôle pédagogique Présence des membres du jury + enseignants et pôle pédagogique Présence des enseignants et pôle pédagogique Présence des enseignants et pôle pédagogique Présence des enseignants et pôle pédagogique
JUILLET 2023	3 et 4 juillet 13 juillet au soir 21 juillet	Rangement collectif Champfleury Vacances des enseignants Fermeture estivale de l'école	Présence des enseignants et des personnels techniques Présence équipe technique et administrative
AOÛT 2023	Dates à définir 21 août Dates à définir	Envois des sujets concours 2 ^e session Ouverture de l'école Retours des sujets concours 2 ^e session	Permanence équipe administrative et technique
SEPTEMBRE 2023	4 septembre Dates à fixer 22 septembre	Rentrée ESAA Oral du concours de la 2 ^e session Réunion de rentrée ESAA / Leçon inaugurale	Présence des enseignants, pôle pédagogique et équipe administrative et technique Présence des enseignants et pôle pédagogique Présence des enseignants et pôle pédagogique + administration
	25 au 29 septembre	Semaine d'intégration	Semaine d'intégration // Présence de toute la communauté de l'ESAA
OCTOBRE 2023	2 octobre	Reprise des cours ESAA	Présence de tous les personnels et étudiants

La rentrée des enseignants sera le 22 septembre 2023 pour le cycle 23-24. Une semaine d'intégration sera organisée du 25 au 29 septembre 2023 en direction des étudiant·es comme cela a été fait l'année dernière.

La reprise des cours se fera le lundi 2 octobre 2023.

2. RECETTES DE FONCTIONNEMENT :**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	71 268,73	0,00	0,00	0,00	71 268,73
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	1 750 912,00	0,00	68 000,00	0,00	1 818 912,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	1,00	0,00	0,00	0,00	1,00
Total des recettes de gestion courante		1 824 181,73	0,00	68 000,00	0,00	1 892 181,73
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 824 181,73	0,00	68 000,00	0,00	1 892 181,73
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	2 024,27		0,00	0,00	2 024,27
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		2 024,27		0,00	0,00	2 024,27
TOTAL		1 826 206,00	0,00	68 000,00	0,00	1 894 206,00
+						
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						315 236,48
=						
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						2 209 442,48

Les demandes de subvention formulées en 2023 seront constatées lors du compte administratif (subvention Erasmus, *C'est mon patrimoine*, subvention DRAC, Région etc.). Ces recettes intègrent une aide exceptionnelle de la DRAC PACA à hauteur de 50 000€ pour 2023.

B. SECTION D'INVESTISSEMENT :**1. DÉPENSES D'INVESTISSEMENT :**

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 20 000€.

Elles sont affectées au compte 2183 (matériel informatique et multimédia) :

- 12 600€ acquisition MAC et 4 200€ acquisition PC ;
- 1 400€ acquisition casque numérique ;
- 600€ tablettes ;
- 3000€ appareils photos ;

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à réaliser	Propositions	Vote de	TOTAL
		l'exercice (1)	N-1 (2)			
		I	II	nouvelles	III	IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	32 975,73	0,00	20 000,00	0,00	52 975,73
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		32 975,73	0,00	20 000,00	0,00	52 975,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (?)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		32 975,73	0,00	20 000,00	0,00	52 975,73

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	2 024,27		0,00	0,00	2 024,27
047	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		2 024,27		0,00	0,00	2 024,27

TOTAL	35 000,00	0,00	20 000,00	0,00	55 000,00
+					
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					
					0,00
=					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					
					55 000,00

2. RECETTES D'INVESTISSEMENT :

RECETTES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3)	TOTAL
		I	II		III	IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (requêtes) (sauf 138) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations entre transf. entre sections (10) (11)	35 000,00		0,00	0,00	35 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		35 000,00		0,00	0,00	35 000,00
TOTAL		35 000,00	0,00	20 000,00	0,00	55 000,00
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						152 869,39
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						207 869,39

Les recettes s'élèvent à 152 869.32€.

R001 solde d'exécution positif reporté : 152 869.32€.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1612-12, L.1612-13 et L.2121-31 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 ;

Vu la délibération du 9 décembre relative au budget prévisionnel 2023 ;

Vu la délibération du 12 mai 2023 du Conseil d'administration relative à l'approbation du compte administratif 2022 ;

Vu la délibération du 12 mai 2023 du Conseil d'administration relative à l'affectation du résultat du CA 2022 ;

Le Conseil d'administration, en date du 12 mai 2023 après en avoir délibéré :

- **ADOpte** le budget supplémentaire pour l'exercice 2023 annexé à la présente délibération ;
- **ACCEPTE** de modifier en conséquence les montants inscrits aux différents articles détaillés dans le document ci-annexé ;
- **AUTORISE** le directeur ou l'administrateur à signer tout document afférent à cette demande.

	Vote
Nombre de présents	14
Nombre de votants	9
Pour	9
Contre	0
Abstention	0

Damien Malinas
Président du Conseil d'administration

